

PLAGE CENTRALE DE CERBERE																								
CERBERE																								
CARACTERISTIQUES DE LA Baignade			SCHEMAS DE LA PLAGE			LEGENDE																		
Nom de la Baignade : Plage centrale CERBERE Commune : Cerbère Département : Pyrénées-Orientales Région : Occitanie Responsable : Maire de Cerbère Saison balnéaire : du 01 /07 au 31/ 08/2025 Heures de surveillance : 10H30 à 18H30 Fréquentation pendant la saison balnéaire : moyenne à forte						Balisage baignade Poste de secours Bouées balisage P Parkings Sanitaires Accès PMR VOUS ETES ICI Lieu d'affichage																		
HISTORIQUE DE LA QUALITÉ DE L'EAU			CARTE DE LA ZONE D'ÉTUDE			LÉGENDE																		
Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années <table><tr><td>Années</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td></tr><tr><td>Classement</td><td>A</td><td>A</td><td>A</td><td>A</td></tr></table> A : Eau de bonne qualité B : Eau de moyenne qualité C : Eau pouvant être Moyennement polluée D : Eau de mauvaise qualité Liste des épisodes de pollutions au cours des quatre dernières années : <table><tr><td>Date</td><td>Type de pollution</td><td>Origine de la pollution</td><td>Interdiction de baignade</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>			Années	2021	2022	2023	2024	Classement	A	A	A	A	Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade								Zone de baignade étudiée Réseau Hydrographique
Années	2021	2022	2023	2024																				
Classement	A	A	A	A																				
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade																					
INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION																								
Diagnostic			Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions																		
Principales sources de pollutions inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Surveillance Complémentaire	Seuil de crise	Procédure	Principales mesures de réduction des pollutions																		
1- Postes de relevage Belvédère, Pénétrante et Port	Fort	Directe	Réalisation d'analyses bactériologiques complémentaires à celles de l'ARS, en utilisant une méthode rapide	1000 E. Coli/100 ml ou 370 UFC/100ml pour les Entérocoques ou aspect visuel laissant présager une pollution	Fermeture de la plage par arrêté municipal. Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte	• Surveillance accrue du poste de relevage : Effectuer (ou continuer) le curage préventif du réseau avec un planning judicieux. Effectuer (ou continuer) le curage régulier (4 fois par an) du poste de relevage ou mettre en place un système d'autocurage de ce poste. Remplacer les pompes sensibles par des pompes de type Vortex. Effectuer (ou continuer) un entretien annuel et un essai mensuel du groupe Electrogène																		
2- Pollutions accidentelles venant du large	Moyen	Directe				Réalisation d'une procédure de crise avec identification des acteurs afin d'être le plus réactif possible en cas de pollution des eaux de baignade.																		
3- Eaux pluviales	Moyen	Directe				Effectuer un diagnostic d'eaux pluviales permettant d'évaluer l'impact potentiel des exutoires des bords de la plage sur la qualité des eaux de baignade. Effectuer un diagnostic d'assainissement permettant de vérifier qu'il n'y ait pas de connexion entre les deux types de réseau.																		